



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL



Financé par
l'Union européenne

Numéro 001 (Juin - Septembre 2022)



NEWSLETTER

PROGRAMME D'APPUI À LA PRODUCTION, À L'INDUSTRIALISATION ET AU
LIBRE-ÉCHANGE AUX COMORES



Pierre BEZIZ

Chef du Bureau de l'Union européenne en Union des Comores

Chers lecteurs,

Je suis particulièrement ravi de prendre la plume pour vous saluer très chaleureusement à l'occasion de la parution de cette première Newsletter du Programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre-Echange aux Comores (APILE). Ce programme financé par l'Union européenne (UE) pour un montant de 6 millions EUR, vise à soutenir le développement du secteur privé comorien pour lui permettre d'être plus compétitif, de répondre aux besoins nationaux et de développer des opportunités d'exporter des produits de qualité dans la région et vers l'UE.

Le commerce est le moteur de la croissance et du développement. Ainsi, ce programme est un élément essentiel de la politique commerciale de l'UE et plus précisément de l'action de l'UE aux Comores en vue de soutenir la croissance économique et de créer des emplois. Il permet aux Comores de s'intégrer davantage dans la mondialisation et de tirer pleinement profit des accords de partenariats économiques (APE)

conclus avec l'UE et les autres pays de la zone de l'Afrique du sud et de l'est.

APILE est un programme coordonné par le Ministère de l'économie des Comores. Il est mis en œuvre principalement à travers deux composantes confiées respectivement à l'ONUDI et à ITC. Ainsi l'ONUDI est en charge de la partie du programme (3,4 M EUR) visant à soutenir le développement d'entreprises existantes ou de startup qui souhaitent développer leurs activités de transformation et commercialisation de produits locaux. Il encourage tout particulièrement les jeunes à se lancer dans l'entrepreneuriat. La composante mise en œuvre par le Centre international du commerce (ITC) pour un montant de 1,6 M EUR permettra d'alimenter le dialogue public privé favorisant le développement d'un climat des affaires plus propice au développement du secteur privé et à l'investissement. Cette composante intègre aussi la promotion du label Made in Comoros afin de promouvoir une culture de la qualité des produits tant auprès des producteurs que des consommateurs.

A travers APILE, l'UE soutient le développement des entreprises dans les secteurs clés de l'économie comorienne, tels que l'agro-alimentaire, la cosmétique, les filières de rente ou encore l'artisanat et la construction.

Permettez-moi pour conclure de remercier à nouveau les autorités comoriennes pour le fort engagement à améliorer les conditions permettant le développement d'un secteur privé compétitif, et les équipes de l'ONUDI et de l'ITC pour la qualité de l'appui technique dans la mise en œuvre des activités.

Je vous remercie!

*ITC –International Trade Center (CCI – Centre de Commerce international)



Mze Abdou MOHAMED CHANFIU

Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Ordonnateur National FED

En ma qualité d'Ordonnateur National du FED, je ne peux que me réjouir de la publication de ce premier numéro de la newsletter sur la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre-Echange aux Comores (APILE). Ce programme dont la convention de financement signée en décembre 2020 entre l'Union des Comores et l'Union européenne (UE) pour un montant de 3 milliards de francs comoriens (6 millions EUR) intervient suite à la ratification de l'accord de partenariat économique (APE) en janvier 2019 par les Comores dans le cadre du groupe de l'Afrique orientale et australe (AFOA).

A travers ce programme bien ambitieux qui aidera aussi à tirer profit du processus d'adhésion des Comores à l'OMC, les Comores s'inscrivent dans une dynamique d'amélioration de la production nationale de biens de consommation de qualité, de transformation pour la consommation interne et d'envisager par la suite à la commercialisation dans les marchés régionaux et internationaux.

Pour ce faire, le Gouvernement en accord avec l'Union européenne a fixé l'intervention du programme sur trois axes :

i) l'accompagnement technique et stratégique de jeunes entrepreneurs (femmes et hommes) souhaitant créer ou développer une activité de transformation sur le territoire national,

ii) l'amélioration du climat des investissements et de l'environnement des affaires à travers un dialogue public-privé renforcé et favorable à une industrialisation du pays et

iii) la promotion d'une culture de la qualité au niveau national, tant au niveau des producteurs locaux que des consommateurs finaux.

La mise en œuvre technique et financière du projet APILE est confiée à l'ONUDI et l'ITC, sous la coordination générale du Cadre Intégré. Avec l'expérience de ces organismes, je suis convaincu que le pilotage efficient du projet saura répondre aux ambitions du PCE qui prône une croissance économique forte et diversifiée, verte et circulaire, créatrice d'emplois, notamment pour les jeunes. Si je dois faire un choix d'objectifs, parmi tant d'autres, il serait la mise en place d'une unité de transformation en frites des pommes de terre cultivées aux Comores et la transformation de la production de gingembre pour l'exportation, avec des résultats positifs en termes de création d'emplois et d'amélioration de la balance commerciale de notre pays.

Je voudrais saisir cette belle occasion pour saluer le travail accompli jusqu'ici par l'équipe de gestion du projet APILE, les organismes internationaux sélectionnés par l'Union européenne ainsi que mes services d'appui de la CAON, pour la qualité du travail fourni en faveur du développement de l'économie comorienne.

Je voudrais remercier par cette même occasion, l'Union européenne, un de nos principaux partenaires stratégiques et historiques, pour ses concours multiformes dont celui-ci, qui permet à notre pays de mettre en place ce programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre-Echange aux Comores.



François BATALINGAYA

Coordinateur Résident du Système des Nations Unies en Union des Comores

Le projet APILE s'inscrit dans le contexte d'un monde confronté à des crises aux multiples facettes. Des crises qui rappellent aux nations la nécessité de surmonter leur vulnérabilité économique en prenant la voix d'une croissance inclusive et durable qui profite à tous et toutes.

Aujourd'hui, les Comores prennent cette voix à travers le projet APILE; une vision de redynamisation de l'écosystème entrepreneurial qui favorisera la compétitivité du secteur privé, la création de nouveaux emplois, ainsi qu'une production locale innovante et de qualité.

Le Système des Nations Unies aux Comores ne pouvait que se joindre à cette initiative placée sous le leadership du ministère de l'Économie. Deux organismes onusiens, l'Organisation des Nations Unies pour le Développement industriel (ONUDI) et le Centre du Commerce international (CCI) fourniront une expertise technique dans la mise en œuvre des activités du projet.

Ces organismes aux côtés de l'Union européenne pour soutenir les efforts de transformation et de commercialisation de produits locaux innovants et de qualité.

Le projet que nous avons entre les mains répond au pilier « Prospérité » du Cadre de Coopération du Système des Nations Unies pour le Développement durable 2022-2026 signé en 2021 avec le Gouvernement des Comores. À travers ce pilier, nous accompagnons le pays à se doter d'une économie forte, durable et inclusive par la promotion d'emplois décents, l'économie circulaire et la formation. Il mise également sur la création d'un environnement des affaires propices et dynamique qui incite à la création d'entreprises et au développement d'infrastructures.

Le projet APILE est aussi aligné aux priorités du Plan Comores Émergentes (PCE) dans le sens où il ambitionne d'établir non seulement une économie forte et résiliente avec des capacités d'exportations du secteur privé, mais aussi une autosuffisance dans différents segments économiques. À l'aune des efforts de ratification de l'Union des Comores l'Accord de la Zone de Libre-Échange (ZLECAF), j'ai de bons espoirs que le projet APILE renforcera l'accès du pays à davantage de marchés.

Je tiens à réaffirmer l'engagement du Système des Nations Unies à soutenir la réalisation des Objectifs de Développement durable à travers ce projet innovant pour le pays. Mes remerciements à l'Union européenne pour le partenariat renouvelé, et au Gouvernement des Comores pour la traditionnelle confiance. Tous mes encouragements à l'ONUDI et ITC qui œuvreront, je n'ai pas de doute, afin que le projet APILE devienne une référence pour le pays.

*ITC –International Trade Center (CCI – Centre de Commerce international)



A propos d'APILE

Le projet vise à encourager et faciliter au niveau national la production de biens de consommation d'une qualité conforme pour envisager une commercialisation aux Comores, de même que sur les marchés régionaux et internationaux.

Dans ce contexte, l'ONUDI a été mandatée par l'UE pour assister l'Union des Comores dans la réalisation des activités nécessaires au renforcement des capacités techniques et à la compétitivité de TPE/PME du secteur privé pour la transformation et la commercialisation de produits locaux innovants et de qualité.

A travers une approche intégrée centrée sur le parcours d'incubation et d'accompagnement des TPE/PME, l'objectif escompté du projet est de renforcer l'écosystème entrepreneurial dans le pays, et d'améliorer les capacités techniques et la compétitivité des entreprises comoriennes de transformation, tout en garantissant un meilleur système d'incubation et accompagnement au niveau local.

Le Programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre-Echange aux Comores (APILE- Comores) intervient suite à la ratification de l'Accord de Partenariat Economique (APE) en janvier 2019 par les Comores, dans le cadre du groupe de l'Afrique Orientale et Australe (AfOA).



*TPE (Très Petites Entreprises) / PME (Petites et Moyennes Entreprises)

Le programme APILE

Le programme APILE est financé par l'Union Européenne.

La stratégie du programme APILE se base sur 3 composantes:

Composante 1:

l'accompagnement technique et stratégique de jeunes entrepreneurs (femmes et hommes) souhaitant créer ou développer une activité de transformation sur le territoire national ;

Composante 2:

l'amélioration du climat des investissements et de l'environnement des affaires à travers un dialogue public-privé renforcé et favorable à une industrialisation du pays ;

Composante 3:

la promotion d'une culture de la qualité au niveau national, tant au niveau des producteurs locaux que des consommateurs finaux.

L'ONUDI est mandaté par l'UE pour la gestion de la première composante du Programme couvrant la compétitivité des PME et le renforcement des SAEs pour un montant total de 3 400 000 euros.

Les composantes 2 et 3 sont mises en oeuvre par le Centre de Commerce International (CCI-ITC).

La coordination du programme avec les contreparties locales et le suivi de ses réalisations sont confiées au Cadre Intégré et Renforcé (CIR).

Objectifs globaux de la composante ONUDI

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 1

La compétitivité et la performance des entrepreneurs et TPE/PME sont renforcées dans un parcours d'incubation et accompagnement des entreprises.

OBJECTIF SPÉCIFIQUE 2

Les structures d'accompagnement des TPE/PME aux Comores (incubateurs, pépinières, accélérateurs) sont renforcées et mises en réseau, pour une plus grande efficacité et un impact élargi de leurs actions.

*SAE (Structures d'Accompagnement des Entreprises) / TPE (Très Petites Entreprises) / PME (Petites et Moyennes Entreprises)

Atelier de diagnostic



Dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme APiLE un Diagnostic des opportunités et des freins dans le développement des entreprises aux Comores a été lancé.

L'atelier a eu lieu le mardi 21 juin 2022 au Retaj afin d'évaluer les besoins ainsi que les défis qui sont rencontrés au niveau de l'écosystème entrepreneurial des Comores.

Le programme vise à contribuer au développement des secteurs prioritaires de l'économie comorienne, à l'amélioration de la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME), au renforcement et au soutien des structures d'accompagnement des entreprises, à la création de meilleurs liens entre les PME et (SAE), et à l'amélioration de la production tout en s'alignant aux normes internationales.

A cet effet, les parties prenantes du projet ainsi que les principales SAE et des entreprises en activité et entrepreneurs ont été conviés à l'atelier pour partager leurs points de vue et expériences.

Dans la réalisation de la première étape de diagnostic, l'échange avec les parties prenantes publiques et privées a permis de mieux prendre en compte les besoins des entrepreneurs pour soutenir un développement économique inclusif et durable des Comores.

Mme. Ebe MUSCHIALI, Experte en développement industriel de l'ONUUDI a lancé les travaux en rappelant les attentes très précises de l'atelier et a confirmé la volonté de l'ONUUDI de faire du projet APiLE une réussite, tout en accompagnant l'ensemble des acteurs pour la structuration d'un écosystème entrepreneurial durable.

Des rencontres d'échange avec les entreprises ont aussi eu lieu à Mohéli et à Anjouan. Dans ce cadre EBN (European Business and Innovation Network <https://ebn.eu/about-ebn/>) et WACANO (<https://wacano.co/>) ont pu discuter avec les différents incubateurs et entrepreneurs et récolter les informations nécessaires pour compléter une cartographie de l'écosystème entrepreneurial des Comores.

Atelier de diagnostic en images (Ngazidja)



Atelier de diagnostic en images (Moheli & Anjouan)



Rencontres ONUDI/BCR/PNUD



Le 20 juin 2022, l'équipe de l'ONUDI a été accueillie par le Coordinateur Résident du Système des Nations Unies et le Représentant Résident Adjoint du Programme des Nations Unies pour le Développement dans leurs bureaux respectifs au siège du Système des Nations Unies aux Comores.

Les entretiens ont porté sur la mise en oeuvre du projet APILE, les relations de coopération entre l'ONUDI et ses partenaires, ainsi que les possibilités de bénéficier davantage de l'expertise de l'organisation onusienne dans le cadre du Plan cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2022-2026. .

A cette occasion, Mme Ebe Muschiali, Experte en Développement Industriel de l'ONUDI, a présenté les orientations stratégiques de l'ONUDI qui sont essentiellement axées sur le développement industriel des Comores, la résilience économique, l'entrepreneuriat et l'encouragement des jeunes à s'engager dans une logique entrepreneuriale. Elle a aussi souligné l'ambition de l'Organisation à promouvoir un développement industriel inclusif et durable.



Pour leur part, le Coordinateur Résident du Système des Nations Unies aux Comores, M. François BATALINGAYA, et M. Fabrizio ANDREUZZI, Représentant Résident Adjoint du PNUD, ont exprimé la disponibilité de leurs organisations à coopérer et à fournir l'appui technique requis.

Engagement des agences de l'ONU auprès du gouvernement



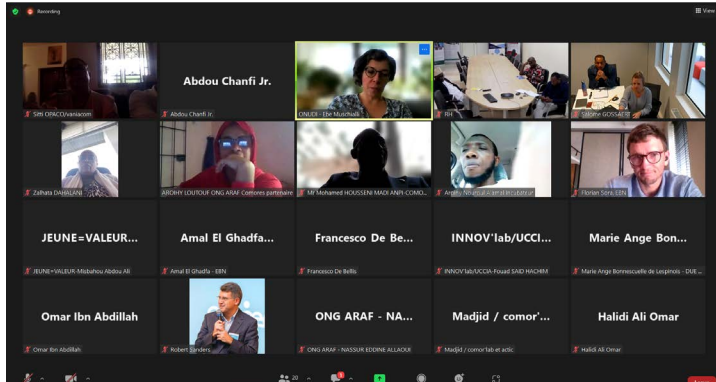
SEM Ahmed Bazi Selim Ministre de l'Economie, de l'Industrie, des Investissements, chargé de l'Intégration Economique, M. Pierre BEZIZ, Chef du Bureau de l'Union Européenne en Union des Comores, Mme Ebe MUSCHIALI Experte en développement industriel de l'ONUDI

Son Excellence M. Ahmed Ali Bazi, Mme Ebe Muschialli, M. Omar Ibn Abdillah, Coordinateur de projet de l'ONUDI en charge du programme APILE en présence de M. Pierre Beziz, ainsi que M. Yvan Rwananga et M. Imamo Ben Mohamed Chargés de programme du Centre du Commerce International se sont réunis le jeudi 23 juin 2022 pour concrétiser l'engagement des agences onusiennes auprès du gouvernement dans le cadre du programme APILE.

La cérémonie s'est déroulée au ministère de l'économie en présence des médias et des différents partenaires.



Cartographie et diagnostic de l'écosystème entrepreneurial des Comores (Restitution du rapport)



En présence de l'ONUDI et des différentes parties prenantes, une restitution du diagnostic réalisé par EBN dans le cadre de la mise en œuvre du projet APILE a été présentée en ligne le 21 septembre 2022.

Il s'agissait pour EBN (European Business and Innovation Network <https://ebn.eu/about-ebn/>) de présenter les résultats et les observations recueillies afin qu'elles soient utilisées par les experts en charge de la mise en œuvre du projet APILE. L'atelier en ligne a réuni les parties prenantes de l'écosystème entrepreneurial comorien.

Les participants étaient des responsables de l'UE, de l'ONUDI, du CIR Comores et des Structures d'Accompagnement des Entreprises (SAE) ainsi que l'équipe du cabinet chargé de la mise en œuvre du diagnostic, WACANO (<https://wacano.co/>). C'était l'occasion de présenter :

1. La cartographie de l'écosystème entrepreneurial
2. Le diagnostic des structures d'accompagnement
3. L'analyse de la demande du marché (besoins des entrepreneurs)

5. Parcours de l'entrepreneur

Objetif : Donner envie d'entreprendre, faire connaître les SAE à la population comorienne et promouvoir une culture entrepreneuriale.

Actions : Organisation d'événements, concours, conférences, ateliers de sensibilisation, témoignages.

Etat des lieux : ComorLab organise les Digitalita, des événements autour de la Tech avec un focus sur le réseautage.

Le salon des entreprises : Co-organisé par l'ANPI et divers acteurs de l'écosystème des entreprises de Mayotte a offert une visibilité aux SAE et aux entrepreneurs.

Recommandations :

- Actions de sensibilisation en milieu scolaire (Synergie jeunes, Réseau Entrepreneurs) ; Programme Startup à l'école, partages d'expérience, partages de connaissances.
- Actions de sensibilisation auprès du public (Réseau Femmes EFQCOM) ; Conférences de femmes entrepreneures, Club de femmes entrepreneures, Club de entrepreneurs femmes.
- Salon des entreprises : inclure toutes les parties prenantes, développer l'événement.

WACANO • 21 septembre 2022 • Cartographie et diagnostic de l'écosystème entrepreneurial des Comores

4. L'analyse des opportunités de l'écosystème

5. Feuille de route et priorités

À travers une présentation détaillée qui a permis aux participants d'avoir les informations nécessaires permettant de renforcer l'écosystème entrepreneurial ont été présentées aux participants, qui ont montré leur satisfaction quant au travail effectué par les experts d'EBN. La séance a aussi permis de pointer certains dysfonctionnements ainsi que certaines pistes d'amélioration possible, telles que :

- Renforcer les actions de sensibilisation pour développer une culture entrepreneuriale durable, qui prendra en compte les intérêts de toutes les parties impliquées
- Renforcer les collaborations entre les acteurs de l'écosystème
- Renforcer les capacités des SAE
- Les recommandations des participants, seront prises en considération par les Experts chargées de la mise en œuvre du projet APILE. et intégrées dans le plan de mise en œuvre du projet

INTERVIEW



Interview avec **Mme DAHALANI Zalhata** (Coordinatrice Nationale du Programme Cadre Intégré Renforcé).

Titulaire d'une Maîtrise en Economie, option Relations Economiques Internationales obtenue à l'Université Mohamed V, Faculté de Droit et Sciences Economiques de Rabat MAROC et d'un diplôme d'inspecteur des Douanes et des techniques du Commerce international à l'école des Douanes de Casablanca, Mme Dahalani a su incarner le dynamisme et le leadership féminin en montrant son savoir-faire dans l'administration comorienne.

En tant qu'expert en politique Commerciale au sein de l'Unité Nationale de Mise en Œuvre (UNMO) du programme Cadre Intégré Renforcé (CIR), elle participe activement aux activités relatives au développement économique des Comores.

1- Quel est la valeur ajoutée qu'un programme tel qu'APILE peut apporter aux Comores ?

Malgré les nombreuses tentatives d'industrialisation initiées depuis l'indépendance, l'industrie locale reste embryonnaire et peine à se développer. De ce fait, l'État s'est engagé dans un processus d'industrialisation en mettant en place des politiques et stratégies qui s'appuient sur la valorisation des produits pour lesquels l'Union des Comores possède des avantages

comparatifs comme les huiles essentielles et les produits cosmétiques naturels.

Ainsi, le programme d'Appui à la Production, Industrialisation et Libre Échange (APILE), en s'inscrivant dans cette dynamique et en élargissant son champ d'intervention, va contribuer au renforcement du secteur industriel, en particulier la branche manufacturière, pour la création de richesse et la modernisation et la diversification de l'économie comorienne, suivant le Plan Comores Emergent (PCE à l'Horizon 2030).

2- Quelles sont vos attentes par rapport à l'intervention de l'ONUDI ?

Il est attendu de l'ONUDI l'apport technique nécessaire permettant la promotion et la mise en place d'incubateur pour l'accompagnement des PME dans des secteurs et filières pré-identifiés, à fort potentiel de création de valeur ajoutée et d'emplois stables et décents, en mesure de répondre aux besoins de la population, ainsi que de pénétrer des nouveaux marchés avec des produits de qualité.

Pour cela, l'ONUDI avait d'abord à accompagner le gouvernement pour pré-identifier les filières prioritaires potentielles répondant aux besoins et opportunités concrètes de marché local et international en cohérence avec les interventions des autres Partenaires Techniques et Financiers qui concourent au développement de la production agricole, de la pêche et de l'élevage aux Comores.

INTERVIEW

3- Quel est le rôle du Cadre Intégré et Renforcé dans la mise en place du programme APILE aux Comores ?

Il est confié à l'Unité Nationale de Mise en Œuvre du Programme Cadre Intégré Renforcé (UNMO CIR), assurer le suivi et la coordination des projets d'Aide pour le Commerce issus du Plan à Moyen Terme pour l'Intégration Commerciale, le pilotage général du projet APILE consistant à « assurer la coordination, l'animation et le suivi général du projet, tout en assurant une coordination étroite avec les autres Partenaires techniques et financiers engagés aux Comores dans l'appui au secteur privé ».

Ce rôle a été utile dans la pré-identification des secteurs prioritaires avec le soutien de l'ONUDI.



Rencontre entre SEM Ahmed Bazi Selim Ministre de l'Economie, de l'Industrie, des Investissements, chargé de l'Intégration Economique, l'ONUDI et le CIR.



Réunion technique du programme APILE au Bureau de l'Union européenne en Union des Comores.

Présente à la réunion technique réunissant les équipes UE, ONUDI, ITC, CIR et du gouvernement qui s'est tenue au sein du Bureau de l'Union européenne en Union des Comores, Mme Zalhata a saisi l'occasion pour rappeler aux équipes présentes qu'il était très important de porter beaucoup plus d'attention aux femmes productrices qui sont très actives notamment dans la transformation alimentaire et cosmétique.



Rencontres avec les entreprises comoriennes

L'équipe ONUDI, a rencontré différents acteurs industriels du pays. L'objectif de ces rencontres était d'échanger avec les entreprises existantes dans l'ensemble de l'archipel, afin de compléter le diagnostic de l'écosystème. Ces rencontres ont permis de présenter aux entreprises les objectifs du programme APILE, mais aussi d'identifier les acteurs susceptibles d'être accompagnés par l'ONUDI. Les visites et les échanges avec les gérants des entreprises comoriennes ont permis à l'équipe ONUDI aussi de mieux saisir les principales problématiques industrielles auxquelles font face les entreprises.



La transformation alimentaire aux Comores



La fabrication d'aliments consiste à créer de nouveaux produits en transformant la matière première à travers des procédés qui en modifient les propriétés physiques.

La fabrication de yaourts (à partir de lait) ou de pain (à partir de farine) sont deux exemples d'activités de fabrication d'aliments. La production d'aliments peut être réalisée à l'aide de procédés artisanaux (majoritairement manuels) ou mécaniques, voire robotisés, à petite ou à grande échelle.

La préparation fait référence aux processus de modification de la matière première, c'est-à-dire du traitement à la conservation, le lavage ou le conditionnement des aliments bruts issus de la phase de production.

La conservation quant à elle se réfère à une variété de procédés visant à maintenir la viabilité des aliments. Elle peut inclure, par exemple, la surgélation ou le conditionnement des produits obtenus.

Dans l'ensemble de l'archipel, il existe un bon nombre de transformateurs qui, s'engagent à mettre dans le marché des produits transformés qui sont consommés localement et parfois exportés vers d'autres horizons.

Menuiserie en bois



La menuiserie en bois améliore l'aspect du bâtiment et lui confère une certaine qualité esthétique.

Si le bois est surtout connu pour sa durabilité, il est apprécié pour ses valeurs qualitatives élevées, supérieures à celles de l'aluminium et du PVC. Il est utilisé pour les aménagements intérieurs et extérieurs tels que les portes, les fenêtres, les baies vitrées, les volets et les meubles. Il est également idéal pour les parquets, les marches d'escalier et les lambris.

En raison de sa résistance, le chêne est considéré un des meilleurs bois dans la menuiserie. Vu son prix élevé, il est souvent remplacé par des bois exotiques qui sont disponibles aux Comores.

Les menuisiers locaux visent aujourd'hui à renforcer le made in comoros en utilisant du bois disponible au niveau de l'archipel et de la main d'œuvre locale.

Ceci permet de réduire les importations de meubles, générer de l'emploi et renforcer le secteur industriel du pays afin de satisfaire la demande nationale.



Cultures de rente



Bien que leur poids dans l'économie comorienne soit assez modeste (10% du PIB), avec une production annuelle moyenne de cinquante tonnes, la production agricole de rente assure les revenus de 47% de la population rurale et présente un énorme potentiel de valorisation.

Aux Comores, les trois productions n'ont pas le même engouement auprès de la population selon les îles. La vanille occupe par exemple la première place à Ngazidja (Grande-Comore), tandis que les deux autres productions ne suscitent pas vraiment l'intérêt des agriculteurs de cette île. Au contraire, à Ndzuani (Anjouan) et Mwali (Mohéli), le girofle et l'ylang-ylang sont les productions les plus cultivées. En même temps, les recettes générées par les activités de culture de rente de ces produits, permettent à des dizaines de jeunes commerçants de développer d'autres activités plus rémunératrices dans plusieurs secteurs

comme l'hôtellerie, l'import-export de produits agroalimentaires et l'immobilier.

Le projet APILE apportera un appui technique spécifique au renforcement des capacités techniques des entreprises engagées dans la transformation des produits de rente. Un appui particulier sera fourni pour industrialiser la transformation et améliorer la qualité des produits ainsi que favoriser leur positionnement sur le marché international.

VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME APILE

Bailleur de fonds :
Union européenne

Agence d'exécution :
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Durée :
48 mois
(Janvier 2022 -
Décembre 2025)

Contreparties Nationales :
Ministère de l'Economie, de l'Industrie, des Investissements et chargé de l'Intégration Economique





Financé par
l'Union européenne

Financé par l'UE :

La Délégation de l'Union européenne aux Comores fait partie du Service extérieur de l'Union européenne et est l'une des plus de 130 délégations dans le monde. La Délégation a le statut de mission diplomatique et représente officiellement l'Union européenne aux Comores.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.european-union.europa.eu



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Agence d'exécution: ONUDI

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) est une institution spécialisée des Nations Unies. Elle a pour mandat de promouvoir et d'accélérer le développement industriel durable dans les pays en développement et les économies en transition et d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie dans les pays les plus pauvres du monde en s'appuyant sur ses ressources et son expertise mondiales combinées.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.unido.org



Contreparties Nationales :

Ministère de l'Économie, des Investissements et de l'Énergie est l'agence gouvernementale de soutien de ce programme et le principal conseiller politique du gouvernement en matière d'industrie et de développement du secteur privé. Il est responsable de la formulation et de la mise en œuvre des politiques de promotion, de croissance et de l'industrie au niveau national et international.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les vues de l'ONUDI ou de l'Union Européenne.

Ce document a été produit sans avoir été officiellement édité par les Nations Unies. Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur degré de développement.

Les désignations telles que "développé", "industrialisé" ou "en développement" sont destinées à des fins de commodité statistique et n'expriment pas nécessairement un jugement sur le stade atteint par un pays ou une zone particulière dans le processus de développement.

La mention de noms de sociétés ou de produits commerciaux ne constitue pas une approbation de l'ONUDI ou de l'Union européenne.



@ApileComores



APILE Industrie



APILE Industrie



@apileindustrie

Copyright ONUDI 2022. Tous droits réservés. Accordé sous licence à l'Union Européenne sous conditions.
ONUDI Département de la compétitivité des PME, de la qualité et de la création d'emplois

Centre international de Vienne, B.P. 300, 1400 Vienne, Autriche
e-mail: apile@unido.org

www.unido.org